

## SOUTENONS NOS COMMERCÇANTS



## 3 CULTURE

Vive 2021



## 5 MUNICIPALITÉ

Justice et jeunesse



## 8-10 COMMERCE

Initiative et tradition

## 12 ASSOCIATION

Les craintes d'Espoir  
Santé Harmonie

## 13 GASTRONOMIE

La tarte amandine  
aux escargots de St-  
Bonnet-des-Quarts de  
Guillaume Goutaudier



Suivez-nous sur internet



### DÉCEMBRE 2020

Mensuel d'information édité par  
la Ville du Coteau, Parc Antoine Bécot,  
CS 80093 - 42125 LE COTEAU CEDEX  
Tél : 04 77 68 87 70

**Rédaction et publicité :**  
lesechosducoteau@mairie-lecoteau.fr  
mairie-lecoteau.fr

**Directrice de publication :**  
Sandra Creuzet

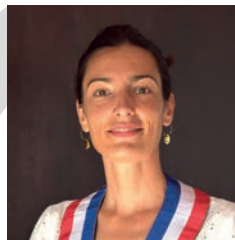
**Chef de rédaction et photos**  
(sauf avis contraire) : Jean-Marc Poux

**Réalisation :** Xtreme Com - Civens

**Impression :** Valmy - Le Coteau

**Distribution :** Adrexo

ISSN : 2729-1138 (en ligne)  
ISSN : 2739-4662 (imprimé)



**Sandra CREUZET**

Maire

Costelloises, Costellois,

Le 15 mars 2020, vous m'avez accordé votre confiance. À ce moment qui pouvait imaginer les mois d'après : une crise sanitaire planétaire sans précédent, un confinement, un couvre-feu, un reconfinement, une crise économique ?

Cela n'a pas empêché la Ville d'entrer en Action : éco-pâturage dans le quartier de la gare, embellissement du Pont-de-Rhins, accompagnement de nos entreprises, de nos commerces, de nos associations, sécurisation du carrefour Carnot-Libération et prévention de la délinquance chez les jeunes avec le Procureur de la République.

Dans les jours à venir, nous installerons les conseils de quartiers, nous ouvrirons le bureau de police municipale et aménagerons les berges du Rhins. Je pourrais continuer longuement mais ce serait vous redire le programme pour lequel vous m'avez élue avec toute mon équipe.

Dans cette ambiance générale où nos habitudes sont bouleversées et contraintes, je mesure pleinement les efforts qui vous sont demandés. Gardons à l'esprit que chaque crise un jour a une fin.

Cette année 2020 est inhabituelle et se terminera par des fêtes de famille, des fêtes de Noël, marquées par un contexte délicat. N'oublions pas entre nous la solidarité. Ces premiers mois passés comme première magistrate de la ville ont été forts et intenses. Ils me rappellent chaque jour mon devoir de mettre tout en œuvre pour surmonter ensemble ces épreuves.

**Je vous souhaite de belles  
fêtes de fin d'année.  
Toutes mes pensées vous accompagnent.**

*Bien à vous,*



Esprit de Noël dans les quartiers



Joy Talbat est guadeloupéenne. Fille d'un gendarme elle a migré dans de nombreux pays notamment à la Réunion. Après avoir obtenu son baccalauréat à Roanne, elle enchaîne sur des études de journalisme et de communication aux États-Unis.

De retour c'est pourtant dans le secteur de l'insertion qu'elle s'investit professionnellement et côté loisir, elle participe à la classe de chant du Conservatoire de Roannais Agglomération. Ainsi l'an dernier elle interprète une comédie musicale autour de Broadway sur la scène de l'Espace des Marronniers. Cette année enfin, elle vit une nouvelle expérience en tant qu'adjointe au maire.

**• Joy Talbat, il y a un mois nous annonçons au Coteau l'exposition d'un village provençal, un concours de décoration, un marché de Noël, la Fête des Lumières. Ce programme est-il annulé ?**

Avec énormément de regrets oui car

les services ont beaucoup travaillé. Mais avec un confinement dont on n'a pas dit combien de temps il durerait et des conditions de sécurité qui se sont durcies avec Vigipirate, il a fallu se rendre à l'évidence.

Malgré tout on peut quand même faire ses achats et il faut emmener les enfants à l'école : c'est pourquoi nous faisons pour les fêtes un gros effort sur la décoration dans plusieurs secteurs de la ville.

**• Pour les mêmes raisons il a été impossible de lancer la saison culturelle ?**

Depuis plusieurs semaines nous avons passé notre temps à faire et à défaire.

En novembre et décembre nous aurions du accueillir le nouveau spectacle de Smain et une pièce pour jeune public avec la compagnie lyonnaise du Bistanclac. Mais avec la fermeture des salles ça n'a pas été possible.

**• Comment voyez-vous l'année 2021 sur le plan de la culture et des manifestations ?**

# EN ATTENDANT 2021

Avec le reconfinement décidée en novembre par le gouvernement, le monde de l'événementiel s'est à nouveau trouvé à l'arrêt et la plupart des animations de Noël ont du être annulées. Mais l'adjointe à la Culture et aux Manifestations voit en 2021 une lueur d'espoir.



ADJOINTE. Joy Talbat

Pendant cette crise beaucoup de secteurs ont été aidés mais celui de l'événementiel a été mis de côté. Notre ministre encourage à soutenir les artistes, mais la question est complexe lorsqu'il s'agit d'engager le denier public. Nous aimerions reporter nos deux spectacles de fin d'année au printemps et nous concentrer sur ce qui je l'espère marquera un nouveau départ : je veux parler de la Fête de la musique avant l'été et la présentation en septembre de la saison culturelle 2021-2022.

## CONFINEMENT ET SOLIDARITÉ

Avec le retour du confinement, la Ville et le CCAS ont activé un plan de solidarité pour aller au devant des plus de 65 ans en situation d'isolement.



Les élus mobilisés

Dès le début, des bénévoles, des agents et des élus se sont relayés au téléphone. Des appels toujours bien accueillis et parfois suivis d'une aide à domicile concrète. Comme des attestations de déplacement déposées chez une personne seule de 89 ans.

Cette action vise à accompagner socialement dans cette épreuve, ceux qui le souhaitent. Parfois en effet, certains n'osent pas se manifester.

« Le devoir d'un maire est de protéger sa population, surtout les plus fragiles », souligne Sandra Creuzet.

### INFO +

Si vous connaissez des Costellois concernés, vous pouvez joindre le CCAS au **04 77 67 80 33** ou écrire à [social@mairie-lecoteau.fr](mailto:social@mairie-lecoteau.fr)

# LE PRÊT SURPRISE DE LA MÉDIATHÈQUE

Pendant toute la période de reconfinement, la médiathèque a pris la décision de proposer à ses abonnés un service de prêt et de retrait surprise.



Cinq documents prêtés pour un mois

L'objectif était de répondre à la demande tout en respectant les règles sanitaires (fermeture des établissements recevant du public et impossibilité de consulter sur place des documents). Le service a été mis en place le mardi 17 novembre à raison d'un prêt surprise par mois, à retirer sur place et sur rendez-vous.

Chaque lot comporte 5 documents préparés à l'avance. Pour les adultes, il se compose d'au moins une nouveauté, un polar, un classique, un roman et un documentaire. Pour les enfants, la sélection dépend de l'âge (0 à 6 ans, 7 à 12 ans et ados).

Il existe aussi des prêts surprises pour les amateurs de bandes dessinées.

Le fonctionnement est simple : il suffit d'appeler la médiathèque aux horaires de permanence, et de se présenter au rendez-vous après avoir coché sur son attestation de

déplacement la case « *Se rendre dans un service public* ». Chaque document de retour fera l'objet d'une mise en quarantaine avant d'être de nouveau proposé. Une occasion unique de faire des lectures inattendues et découvrir de nouveaux auteurs.

### INFO +

Médiathèque du Coteau  
Avenue Parmentier  
Tél. 04 77 67 83 93

Accueil téléphonique  
« prêts surprises » : du mardi au vendredi de 14 à 17 heures et le samedi de 9 à 12 heures



# « BONJOUR M. LE PROCUREUR »

Invité par Sandra Creuzet, maire de la ville, le procureur de la République de Roanne s'est rendu au Coteau fin octobre pour échanger avec les jeunes et les acteurs du quartier des Étines : Cité Nouvelle, centre social et association sportive Roannais Futsal.



« Bonjour M. le Procureur » C'est avec ces mots qu'Ysa 17 ans qui a grandi aux Étines a accueilli Abdelkrim Grini et l'ensemble des participants. La rencontre a commencé par une marche dans les rues afin de présenter le quartier au représentant du ministère public.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé à l'école Charles-Gallet pour une heure de discussion. Le maire a rappelé son engagement sur les six prochaines années : embellir le quartier en misant sur le sport

afin de renforcer le lien social. À ses côtés Aline Bourrachot, directrice du centre socio-culturel a indiqué que Les Étines n'étaient plus aujourd'hui considérés comme territoire le plus en difficulté du Roannais.

Le procureur a pris la parole avec émotion : « Quand je regarde cette jeunesse je me revois à leur place il y a 30 ans. J'ai grandi à Montpellier et moi aussi je suis un enfant de la cité », a-t-il expliqué. Puis il a détaillé son rôle de magistrat dans le système judiciaire.

Répondant à de nombreuses questions et insistant sur l'importance de la prévention en matière de délinquance, il a terminé son propos en invitant les jeunes à visiter prochainement le tribunal de Roanne. Cette rencontre suscitera peut-être des vocations.





ÉLUS. Présentation du projet

## ENTENTE LE COTEAU-PERREUX

Perreux et Le Coteau ont officialisé samedi 24 octobre un partenariat visant à mutualiser leurs moyens en matière d'environnement, de développement durable et de sécurité à l'entrée des deux communes.

**L**e lien existait déjà depuis la construction de la Rocade Est dans les années 1990. À l'époque les maires Jean-Baptiste Giraud et Pierre Fernier pour Le Coteau avaient conclu un accord pour l'entretien du rond-point de Perreux. « On s'inscrit dans cette continuité », soulignent aujourd'hui le maire Sandra Creuzet et son voisin Jean-Yves Boire.

L'un des volets de ce travail en commun c'est la sécurisation du cheminement jusqu'au cimetière

du Coteau dont la particularité est d'être sur le territoire de Perreux. L'idée c'est de bien différencier la circulation routière des piétons en intégrant l'évolution des modes doux. Des plans vélo existent au niveau de la Région, du Département et de l'Agglomération. Les investissements devront en tenir compte pour les prochaines années.

Depuis un mois les grands végétaux sur l'îlot central de la RD 504 ont été remplacés par du gazon au profit de la visibilité, de la sécurité et de l'entretien. La gestion du parking de Rhins et le balayage mécanique de la zone commerciale reviennent par ailleurs à Perreux.

Mais le plus « pharaonique » concerne les 1 520 m<sup>2</sup> du rond-point avec une thématique bisannuelle décidée à tour de rôle par les deux communes. Pour le printemps prochain, Le Coteau a choisi « Croisière sur le Nil ». Plusieurs aménagements sont retenus avec une pyramide en fer,



Arrachage sur la RD 504

une zone de sable pour le désert et un voilier sur une rivière sèche. Le décor prévoit des palmiers et un arrosage en goutte à goutte apportera la juste quantité d'eau. Enfin, la filière paysagère du lycée Roanne Chervé sera sollicitée.

Au cours de cette présentation Sandra Creuzet, maire du Coteau et Jean-Yves Boire, maire de Perreux étaient accompagnés de leurs adjoints délégués à l'Environnement, Thierry Collet et Christian Lareure.

« En mutualisant nos moyens on fait plus et mieux pour les Costellois et les Pariodins », ont indiqué les élus.



# TRAVAUX AVENUE DE LA LIBÉRATION



Ces dernières années, plusieurs piétons en traversant la chaussée au niveau du triangle « Pont de Loire - Carnot - Libération » ont été fauchés par des véhicules arrivant de Roanne. Pour prévenir un nouvel accident la municipalité élue en mars a décidé de sécuriser le carrefour.

Entre 2018 et 2019 on dénombre pas moins de cinq personnes renversées alors qu'elles traversaient dans les passages piétons. Heureusement dans la plupart des cas il n'y a pas eu de blessures graves. « Ce n'est certainement pas une raison pour ne rien faire », estime la nouvelle équipe municipale, d'autant que l'on se situe sur un axe

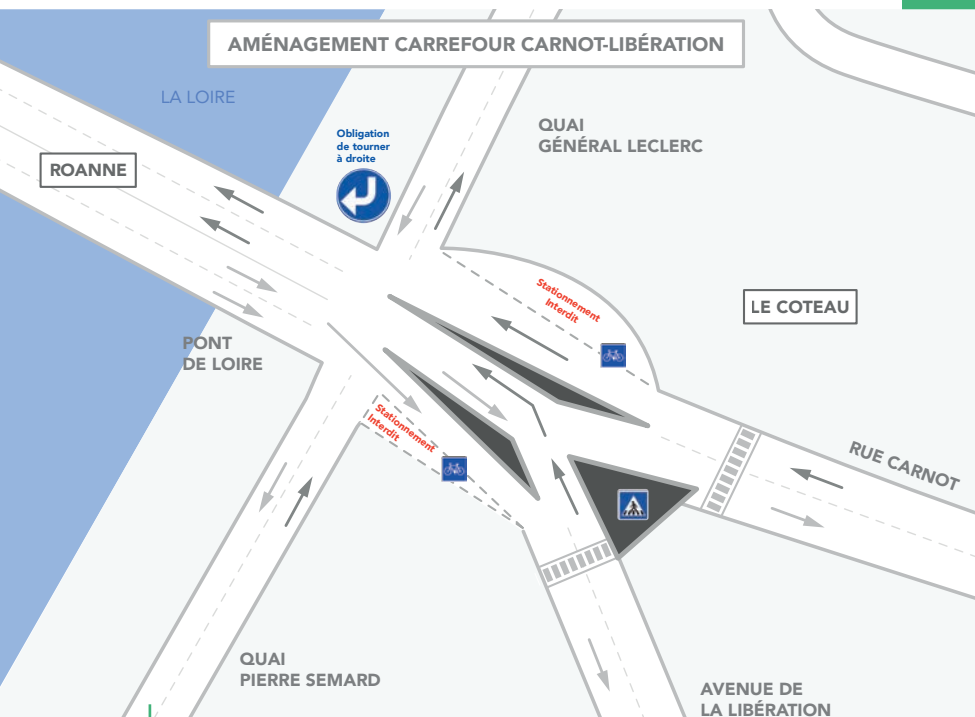
très fréquenté de 20 000 véhicules par jour.

L'aménagement a été réalisé fin novembre. Les échanges de circulation restent les mêmes. Seul le marquage au sol a été relevé par des îlots et des bordures en béton. À cela donc pas de changement particulier hormis pour les véhicules arrivant du quai Général Leclerc. Ils

sont désormais obligés de tourner à droite en direction de Roanne.

Par ailleurs le stationnement situé devant le restaurant et au pied de l'ex-immeuble des notaires est condamné pour éviter la sortie dangereuse des véhicules en marche arrière.

L'objectif c'est également de ralentir la vitesse à l'entrée de la Ville.



Les aménagements ont été réalisés fin novembre

## PRÉCISION

La seconde phase des travaux d'enrobés avenue de la Libération entre la rue St-Marc et le pont de Loire était prévue au budget par la précédente équipe municipale. Elle nécessitait la fermeture de l'avenue pendant cinq jours.

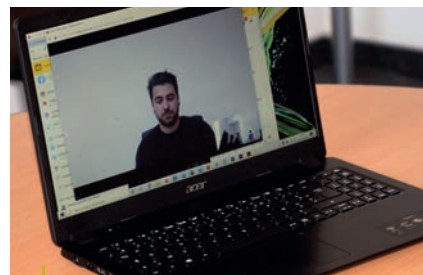
La logique aurait voulu qu'elle soit réalisée en même temps que le carrefour. Mais dans un contexte économique fragile et compte tenu de l'inquiétude de plusieurs commerçants, la décision a été prise de reporter ces travaux début mars. Le chantier prévoit la pose d'un enrobé phonique pour réduire le bruit de la circulation et l'installation des réseaux pour la vidéoprotection, deux attentes profondes de la population.

# CHÈQUE NUMÉRIQUE AUX COMMERÇANTS « CLICK AND COLLECT »

**F**ace au drame que représente le confinement pour des commerçants obligés de fermer à cause du confinement, la Ville du Coteau soutient ceux qui choisissent le retrait de commandes en ligne sur le principe du « click and collect ».

L'idée c'est d'offrir un « chèque numérique » de 200 € à tout commerçant artisan du Coteau qui signe un contrat d'abonnement d'un an avec une des deux plateformes partenaires :

- *achetezenroannais.fr*, le site marchand créé en 2014 par les Vitrites de Roanne, avec à ce jour une quarantaine d'adhérents et 7 000 produits référencés, rappelle Frédéric Dalaudière.
- *Click-eat.fr*, une start-up nationale fondée par Thibaud Channellière un entrepreneur costellois. L'offre est dédiée aux restaurateurs et aux commerces de bouche. En quelques mois elle a multiplié par 4 son nombre de clients (Troisgros, Madame Pizza, Maison Pralus...).



Thibaud Channellière a créé la start-up Click-eat



L'Office de commerce et de l'artisanat, la CCI et achetezenroannais.fr

Comme pour le fonds Covid-19 qui avait profité à la suite du premier confinement à 45 commerçants et artisans du Coteau, la municipalité attribuera une subvention à l'Office de commerce et de l'artisanat qui ensuite adressera au commerçant sur justificatif du contrat d'abonnement, son « chèque numérique ».

Ce chèque incitatif est cumulable avec les aides financières de la Région aux commerçants.

## INFO +

La CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne propose un accompagnement aux commerçants dans la mise en place du click and collect.

## INFO +

- Office de commerce et de l'artisanat du Coteau : [ocaducoteau@gmail.com](mailto:ocaducoteau@gmail.com) et nouvelle page facebook.
- CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne : 04 77 44 54 13 <https://www.lyon-metropole.cci.fr>

## LA POSTE S'ADAPTE AUX ÉVOLUTIONS

Fin octobre, la Poste a annoncé une adaptation de ces points de contact afin de s'adapter aux évolutions de son environnement et des comportements des clients.

**A**ujourd'hui, le Groupe La Poste développe de nouveaux services plus adaptés aux univers du numérique tel que l'envoi d'un colis depuis sa boîte aux lettres, le virement depuis un ordinateur ou un smartphone, le paiement sans contact etc.

Les nouvelles habitudes de consommation aboutissent par ailleurs à une baisse de la fréquentation des bureaux de poste, de 7 % par an en France et de 21 % pour le bureau du Coteau depuis 2017.







### CONSEILS DE QUARTIER • REPORT EN DÉCEMBRE

Au regard de l'état d'urgence sanitaire les installations des conseils de quartier ont été reportées au cours de ce mois de décembre : Quartier Balmes - Pincourt, vendredi 11 décembre à 18 heures ; Quartier Centre, vendredi 11 décembre à 19 heures ; Quartier Étines - Guérins, samedi 12 décembre à 10 heures ; quartier Plaines - Varennes, samedi 12 décembre à 11 heures. Les séances auront lieu en mairie, salle Marc-Louis-de-Tardy. Tenez-vous informés sur [www.mairie-le-coteau.fr](http://www.mairie-le-coteau.fr) en cas de nouveau report.

### CONSEIL MUNICIPAL • PROCHAINE SÉANCE



La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le jeudi 17 décembre à 18h30. L'ordre du jour sera disponible à partir du 11 décembre et comportera notamment l'octroi des subventions 2021 aux associations. En raison de l'état d'urgence sanitaire la réunion aura lieu à huis clos ou en public restreint. Pour le savoir, consultez le site internet de la Ville.

Le podcast audio est à retrouver en replay sur le [www.mairie-lecoteau.fr](http://www.mairie-lecoteau.fr)

### VŒUX 2021 • ÉLUS ET ARTISTES

La séance des vœux du Conseil municipal est prévue le vendredi 22 janvier 2021 à 19 h à l'Espace des Marronniers. Le maire Sandra Creuzet a souhaité donner un ton nouveau à cette rencontre. Vous pourrez en effet applaudir deux artistes Costellois : Berny Parker dans le genre music-hall et le magicien et mentaliste Tristan Mago.



### COVID-19 • DÉPISTAGE

Dans *Les échos du Coteau* de novembre nous vous informions de l'ouverture par la SEMAD d'un service de dépistage. À côté de cette initiative, la plupart des cabinets infirmiers de la ville ont aussi mis en place une organisation pour permettre la réalisation des tests PCR et antigéniques rapides, afin de soutenir la charge de travail des laboratoires.



### DON DE SANG • COLLECTE LE 22 DÉCEMBRE

La prochaine collecte de sang au Coteau aura lieu le mardi 22 décembre de 16 à 19 heures à la Maison des sociétés. Malgré la crise sanitaire, on peut continuer à donner son sang en toute sécurité. Cet été les donateurs avaient été timides au rendez-vous. Les bénévoles costellois lancent donc un appel à la mobilisation, car en Auvergne-Rhône-Alpes 1 400 prélèvements journaliers sont nécessaires pour faire face aux besoins. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier une nouvelle convention unit l'Établissement français du sang et la municipalité pour l'organisation des collectes mobiles.



# MÉTIER : BIJOUTIER CRÉATEUR

Il y a cinq ans Cathy et Roger Baffet ont repris le plus ancien commerce de la ville, la bijouterie joaillerie Duchet dont ils ont gardé le nom. Une volonté qui témoigne de leur attachement à la ville mais aussi à leur métier.

**A**vant de s'installer au Coteau le couple travaillait dans la Vallée d'Azergues pour le compte de la Maison Augis connue pour ses médailles de baptême. Cathy est tombée dans la profession dès l'enfance puisque son papa était bijoutier. Quant à Roger, c'est par hasard qu'il est entré pour la première fois dans une bijouterie, d'abord comme coursier puis comme apprenti.

Si leur vitrine brille tout au long de l'année et pas seulement pour les fêtes, c'est parce que le bijoutier travaille d'abord dans l'ombre, celle de l'atelier. Le spectacle est alors différent mais pas moins chaleureux entre le chalumeau, le pied à coulisse et les pinces brucelles. C'est ici qu'atterrissent les commandes et que débute le travail de création. Pour une bague tout part d'un modèle dessiné selon les désirs du

Roger et Cathy Baffet dans leur bijouterie



L'outil donne naissance à une libellule

client. Puis c'est le moulage de la cire qui s'efface sous l'effet du métal en fusion. Le sertissage des pierres confié à l'extérieur. Il faut parfois 10 heures pour une pièce comme cette libellule en or, symbole du bonheur dont Cathy est particulièrement fière. « L'émotion des clients découvrant leur bijou est souvent très forte », dit-elle.

Ces créations uniques lorsqu'elles sont terminées s'affichent sur les réseaux sociaux de la bijouterie. « Magnifique, trop beau, superbe », reviennent alors dans les commentaires.

Ce qui brille fait toujours rêver, c'est peut-être aussi pour cela que face à la crise le secteur cette année est parvenu à résister.

## CONTACT

64 avenue de la Libération  
04 77 23 53 20

## COMMUNIQUEZ DANS LES ÉCHOS DU COTEAU



**PREMIER MENSUEL**  
d'information costellois

**DISTRIBUTION**  
dans toutes les boîtes aux lettres  
du Coteau

**INSERTION PUBLICITAIRE**  
à partir de 65 €

Commerçants, artisans,  
indépendants,  
chefs d'entreprise  
**VOUS SOUHAITEZ  
COMMUNIQUER ET VOUS  
FAIRE CONNAÎTRE  
AUPRÈS  
DE LA POPULATION  
COSTELLOISE,**  
choisissez comme support  
*Les échos du Coteau*  
le premier magazine  
d'information  
édité par la Ville.

# BIEN VIVRE TOUS ENSEMBLE

**S**ensibiliser sur le handicap pour vivre tous ensemble, tel est le credo de Florence Sarir, Voici le parcours d'une nouvelle élue investie sur cette problématique.

Florence Sarir a travaillé 10 ans auprès de la petite enfance dans ce qui est aujourd'hui la crèche L'Île aux enfants du quartier des Étines. Puis elle a repris en main un centre de loisirs à Cublize où déjà à l'époque elle ouvre les portes à un petit garçon trisomique. Elle voulait devenir éducatrice spécialisée, finalement la vie l'a conduite à s'occuper des personnes en situation de handicap.

En dehors de son activité professionnelle, Florence est à l'initiative depuis deux ans à Roanne du Moulin d'Angèle. L'association accueille cinq jours sur sept des personnes fragilisées, à l'heure, à la journée ou à la mi-journée. « Notre public est large, nous avons par exemple des parents d'enfants en Esat », explique

Florence, bénévole comme la dizaine d'intervenantes.

Lors de l'inauguration du Moulin d'Angèle elle fait la rencontre de Sandra Creuzet qui lui propose il y a quelques mois de la rejoindre autour d'un projet municipal.

Depuis, Florence Sarir siège au sein du Conseil et préside la Commission handicap réunissant des élus des trois formations politiques.

Le message qu'elle entend faire passer, c'est celui du « bien vivre tous ensemble, avec nos différences ». Une première action avec le Lions Club cet été a permis d'alerter les automobilistes sur l'occupation des places réservées aux personnes handicapées. L'idée d'une contravention citoyenne pourrait suivre.

Mais pour aller plus loin Florence a proposé de repenser l'espace de jeu du Parc Bécot en mode inclusif. « Les enfants ont un autre regard que celui des adultes. Ils se fichent de la différence.



Florence Sarir

C'est le meilleur moment pour les intéresser à la sensibilisation », souligne-t-elle. Le projet de nouveaux jeux pour tous est en cours d'étude.

En cette période de crise sanitaire, il n'est pas évident pour la commission d'entreprendre et d'agir. Florence Sarir s'est donc dit que le magazine *Les échos du Coteau* était un moyen d'ouvrir un espace de parole. Votre magazine publiera donc régulièrement des documents qui lui sont adressés, textes, photos...

Ce mois-ci nous vous proposons le dessin d'Aourell, une Costelloise de 18 ans atteinte d'un handicap invisible.



Mon plus grand handicap, c'est que le mien ne se voit pas (Aourell, 18 ans, Le Coteau)

# ESPOIR SANTÉ HARMONIE EN APPELLE AUX BOULANGERS PÂTISSIERS

En raison de l'état d'urgence sanitaire, l'opération des Galettes de l'espoir organisée chaque année en janvier ne se déroulera sans doute pas dans les conditions habituelles. Les responsables de l'association comptent donc sur la générosité des artisans.



Le problème de la 28<sup>e</sup> opération c'est le confinement. « *Il n'a pas été possible de nous réunir et de se déplacer partout pour mettre en place la logistique* », regrette René Choucha, porte-parole de l'association. Un constat qui fait suite à une année difficile où toutes les manifestations ont été annulées : les marches, le trail de Mars, les pièces de théâtre et le repas des 30 ans. Si ESH a maintenu ses engagements envers les structures hospitalières le manque à gagner est estimé à 15 000 euros.

Pour janvier 2021, Espoir Santé Harmonie attend des pâtisseries boulangers qu'ils jouent le jeu, malgré l'absence des moyens marketing et des jeux à gratter proposés avec les galettes. « *Il faudrait que les artisans acceptent de compenser en dons ce qu'ils nous reversent habituellement sur les ventes* », espère-t-on du côté d'ESH. C'est le message adressé ces jours aux professionnels.

**C**haque année près de 20 000 galettes sont écoulées par les boulangers pâtisseries du Roannais pour le compte d'ESH. Avec les dons privés et les animations organisées à son profit, l'association dont le siège est au Coteau finance du matériel pour les services d'oncologie des hôpitaux du territoire. En 2020, la somme représente 95 000 euros pour un module de diagnostic en mammographie, un bistouri et des pompes de chimiothérapie.

## ARTISTES COSTELLOIS

**P**rivés de Salon d'automne à deux reprises en 2021, les membres de l'association exposent leurs peintures sur leur site internet : <https://www.lesartistescostellois.fr>



## NOUVEAUX HABITANTS

Vous êtes installés récemment au Coteau ? La Ville a le plaisir chaque année de recevoir ses nouveaux habitants afin de leur souhaiter la bienvenue et leur présenter tous ses services.

Si vous venez d'emménager en 2020 complétez le formulaire en ligne ([www.mairie-le-coteau.fr](http://www.mairie-le-coteau.fr)) ou retourner celui qui se trouve ci dessous. La prochaine réception aura lieu courant 2021.

Nom et Prénom :

.....  
.....

Nombre de personnes au foyer :

.....

Adresse :

.....  
.....  
.....

Courriel (obligatoire)

.....

Téléphone : .....

**A retourner avant le 15 janvier 2021 à :**

Mairie du Coteau – Nouveaux habitants – CS 80093 – 42125 Le Coteau Cedex

FESTIF ET ORIGINAL



Guillaume Goutaudier

Guillaume Goutaudier a ouvert le restaurant l'Atelier avenue de la Libération il y a bientôt deux ans. Il y propose une table 100 % locavore. Hormis le poisson, avec des produits issus de la région dans un rayon de 150 km.

À la suite de l'Auberge Costelloise, l'endroit a été modernisé et continue à recevoir les amateurs de bons plats. Le jeune chef a su démocratiser l'image du restaurant gastronomique classique. « Avoir du veau ou du St-Pierre pour 30 € ce n'est pas habituel », dit-il. Malgré la crise, il est optimiste. Entre les deux confinements il a vu revenir la clientèle et selon lui, quand tout sera terminé les gens auront besoin de sorties et de loisirs. Une formule à 17 euros est aussi proposée.

En ce mois de décembre, les produits un peu plus nobles sont à la fête ; gibier, foies gras, homard. Pendant le confinement l'Atelier livre du mercredi au samedi et livrera pour les soirs de réveillon, sur Le Coteau, Roanne et Riorges.

Pour les lecteurs des Échos du Coteau Guillaume Goutaudier propose ce mois une recette festive et originale :

# La Tarte Amandine

• aux Escargots •

## de St-Bonnet-des-Quarts



**INGRÉDIENTS**

(pour 4 personnes)

- Un rouleau de pâte feuilletée
- 3 douzaines d'escargots (de St-Bonnet-des-Quarts : disponible chez Côté Bio, 35 av. de la Libération)
- 50 g de poudre d'amande
- 50 g de sucre semoule
- 40 g de beurre fondu
- 1 œuf
- 1/2 botte de persil, 1 gousse d'ail,
- Mâche ou mesclun

**PRÉPARATION :**

Pour la crème d'amande : mixer au fouet le persil et l'ail avec la poudre d'amande. Ajouter dans le batteur, le sucre, l'œuf, et le beurre fondu et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et homogène. Réserver au frais le temps de préparer le fond de tarte. Dans un



cercle ou un moule de 8 à 10 cm, mettre la pâte feuilletée qu'on aura au préalable découpée à l'emporte-pièce. Verser la crème d'amande à 1/3 de la hauteur de la tarte et disposer harmonieusement 8 escargots. Puis cuire au four à 170 degrés pendant 15 à 20 mn et servir tiède avec de la mâche ou du mesclun. Pour le vin, Jean le sommelier de l'Atelier conseille un « Mimi Robin » blanc du Domaine Le Retour aux sources de St-Alban-les-Eaux.

## LE COTEAU, EN ACTION TOUS ENSEMBLE

GROUPE DE LA MAJORITÉ 24 ÉLUS

Sur notre territoire l'impact de la seconde vague de l'épidémie de Covid-19 est plus fort que le premier. Aussi, je veux avoir une pensée pour nos commerçants et artisans, nos séniors et l'ensemble de nos soignants car aucun n'est épargné par la crise.

Le virus tue, certes, mais des décisions prises fin octobre par le gouvernement tuent aussi. Quand je discute avec des commerçants en pleurs, obligés de fermer boutique, nous les maires, nous nous trouvons démunis. C'est pourquoi nous avons écrit au Premier ministre pour lui dire qu'il n'était pas possible de prendre l'économie locale en otage. Derrière ce sont des vies familiales, les études de nos enfants qui sont chamboulées et bien d'autres conséquences encore.

Nos séniors payent aussi un lourd tribut à la crise. À la Ville je veux saluer notre CCAS, nos agents municipaux et les élus qui se sont mobilisés au téléphone pour établir un contact. Des centaines d'appels ont été passés car en plein confinement l'état ou le sentiment de solitude peuvent avoir de graves conséquences. Au bout du fil, l'accueil des Costellois a été extraordinaire et les échanges parfois émouvants.

Enfin, l'hospitalière que je suis rends hommage aux personnels de l'hôpital qui font plus que jamais la fierté du service public. Je n'oublie pas ceux de la clinique et plus généralement l'ensemble des soignants qui sont au front : nos infirmières, nos aides-soignants, les laborantins, nos médecins...Un grand merci.

Sandra Creuzet  
lecoteauenaction@gmail.com

## UNIS POUR LES COSTELLOIS 2020

3 ÉLUS

Lors du dernier Conseil municipal (21 octobre) le groupe a voté favorablement 10 dossiers sur 12. Nous souhaitons vous expliquer les 2 votes CONTRE.

1. Le projet de règlement intérieur : document cadre du Conseil municipal engageant le fonctionnement démocratique de notre commune, pour lequel nous avons transmis plus de 40 amendements. Seules 3 phrases sur 8 pages ont été conservées. La majorité a refusé d'y inscrire, entre autres : le droit d'amendement aux délibérations, le renforcement du droit d'information des élu-es, l'ouverture du droit d'expression des groupes minoritaires à l'ensemble des supports de communication traitant du Conseil municipal.

2. La tarification des espaces publicitaires dans le magazine municipal. L'apparition de la publicité - absente lors des premiers numéros des Echos ! - va affecter la qualité de ce magazine, tout en participant à la banalisation de la sur-exposition quotidienne aux messages publicitaires. Ce n'est pas souhaitable. A minima, nous demandons que ces encarts soient strictement réservés aux commerçants, artisans et acteurs locaux du Coteau, et qu'une charte éthique soit mise en œuvre.

Malgré cette période délicate et incertaine, nous vous souhaitons très sincèrement de passer une fin d'année la plus sereine possible et restons à votre écoute. Prenez soin de vous et vos proches.

J-L. Desbenoit, F. Fréchet,  
D-M. Vaillhé

Nous contacter :  
[www.facebook.com/unispourlescoteellois/](https://www.facebook.com/unispourlescoteellois/)  
[dmailhe@mairie-lecoteau.fr](mailto:dmailhe@mairie-lecoteau.fr)

## LE COTEAU NOUS L'AIMONS AGISSONS !

2 ÉLUS

Au travers de ces quelques lignes, nous tenons à témoigner toute notre compassion et notre soutien aux Costellois(es) et leurs Familles qui subissent la douloureuse épreuve du COVID19. Nous saluons le travail remarquable et dévoué de l'ensemble du personnel des EHPAD, du foyer résidence, infirmières, aides-soignantes, médecins ainsi que tous les acteurs de santé de notre commune.

Nous soutenons les commerçants Costellois qui ont dû « refermer boutique » depuis début Novembre et qui se retrouvent ainsi dans des situations financières difficiles. Nous demanderons lors du prochain conseil municipal que de nouvelles enveloppes financières d'aides exceptionnelles soient votées afin de continuer à les aider. Dans la situation actuelle, plus que jamais notre commune se doit d'être fraternelle, et solidaire.

Malgré ce contexte, la vie communale se poursuit. Nous revenons cependant sur le dernier conseil municipal lors duquel Mme Le Maire a fait adopter par sa majorité le règlement intérieur.

Entre autres mesures que nous avons contestées nous n'acceptons pas la suppression de la possibilité qui était faite depuis tout temps, à l'ensemble des conseillers municipaux de poser des « questions orales » le jour du conseil.

Cette décision vise à museler toute opposition et esquiver ainsi le débat démocratique qui devrait être inhérent à ce type d'assemblée.

Nous demandons donc à Mme Le Maire de revoir sa copie et de permettre aux élus de s'exprimer librement.

Ecrivez-nous.  
B.Gabert F.Raffin  
[bgabert@mairie-lecoteau.fr](mailto:bgabert@mairie-lecoteau.fr)

### NAISSANCES



**Enzo Dugne Gayet**, le 21 octobre  
**Lyam Longeot**, le 28 octobre  
**Abel Sanglé**, le 16 octobre  
**Enzo Thomas**, le 14 octobre

### DÉCÈS

**Marie Bouquin divorcée Bierce**, 84 ans, 23 octobre  
**Clotilde Déchelette vve Mondel**, 97 ans, le 12 octobre  
**Denise Delarrat vve Dabrowski**, 90 ans, le 15 octobre  
**Odette Dichamp/Lagrange**, le 4 novembre  
**Marie Duivon vve Debout**, 88 ans, 20 octobre  
**Jean Durantet**, 88 ans, le 13 octobre  
**Maurice Fargeton**, 95 ans, le 6 novembre  
**Serge Flandin**, 68 ans, le 8 novembre  
**Hervé Garret**, 64 ans, le 24 octobre  
**Antoine Girardin**, 96 ans, le 5 novembre  
**Jean Claudius Lathuiliere**, 98 ans, le 22 octobre  
**Georges Lauriac**, 79 ans, le 9 octobre  
**Lucette Sayet/Mayeux**, 96 ans, le 3 novembre  
**Maurice Vert**, 100 ans, le 27 octobre  
**Marthe Vignand veuve Jouanin**, 93 ans, le 24 octobre

### NÉCROLOGIE



En 2012 Antoine Girardin était revenu dans la maison de ses parents avenue de la Libération avant qu'elle ne soit rasée.

De nombreux Costellois ont appris avec douleur la disparition à 96 ans du père Antoine Girardin qui s'est éteint le 5 novembre à la Providence. Cette figure du Roannais était avant tout un Costellois qui a passé son enfance entre l'école St-Marc et la maison de garde-barrières de ses parents avenue de la Libération. En 1935 il entre au petit séminaire de Charlieu. En 1944, sa vie d'étudiant en philosophie et théologie est suspendue par l'Occupation et le Service du Travail Obligatoire. Pendant six mois, sous le vacarme du laminoir dans la Vallée-du-Gier il découvre le monde ouvrier. Le 2 juillet 1949 il est ordonné prêtre au Coteau. Accompagnateur des derniers jours du maire Charles Gallet, il organise de nombreux camps de vacances en Europe. En 2000 son ministère des paroisses s'achève à Charlieu. En 2014, il confiait : « Tant que je peux, je me rends chaque semaine dans les maisons de retraite du Coteau, de Villerest et chez les Petites Sœurs des pauvres. » Il y a un an il avait célébré en l'église St-Marc ses 70 ans de prêtrise aux côtés de Joël Tapsoba le curé de la paroisse Sainte-Claire.

# MÉCAROANNE VEUT INVESTIR AU COTEAU



Visite des élus, Philippe Perron (Roannais Agglomération) et Sandra Creuzet

**L'**entreprise d'usinage Mécaroanne est installée dans la zone industrielle du Coteau depuis 2008. Malgré la crise sanitaire et économique elle consolide son activité en 2020. C'est le moment qu'elle choisit pour franchir un nouveau cap.

Patrick Goutailler a racheté Mécaroanne en 2016 et il est optimiste pour l'avenir. En quatre ans son effectif est passé de 19 à 28 postes et l'année qui s'achève dans le contexte que l'on sait conforte son sentiment : « Nous avons la chance de produire nos propres broyeur et avec

le développement du recyclage et de l'économie circulaire, c'est ce qui nous sauve », dit-il.

La gamme de Mécaroanne lui permet d'intervenir dans différents secteurs comme l'industrie céramique, minérale, chimique et les déchets industriels. « Nous avons un gros marché avec la Réunion, où on traite sur place des plaques de plâtre ce qui évite de les rapatrier en Métropole pour les recycler », illustre le chef d'entreprise.

Après avoir cherché un nouveau site d'implantation, Patrick Goutailler

finaleme nt reste au Coteau et assure que l'emplacement de la zone économique par rapport aux infrastructures routières est un atout.

Il a décidé d'investir plus d'un million d'euros pour agrandir les locaux actuels et acquérir un centre d'usinage qui lui permettra de fabriquer des pièces de plus grosses dimensions et à plus forte valeur ajoutée.

En matière d'immobilier d'entreprise et d'investissement matériel, l'Agglomération et la Région étudient le projet.

Informez-vous en temps réel  
téléchargez sur votre smartphone

